



HAL
open science

Etude de la contribution de l'entrepreneuriat social à la création de l'emploi : cas du programme 3 de la troisième phase de l'INDH au niveau de la région Casa-Settat Exploring the Role of Social Entrepreneurship in Job Creation: A Case Study of Program 3 in the Third Phase of the National Initiative of Human Development (NIHD) in the Casa-Settat Region

Youssef Moflih, El Houssine Moustaid

► **To cite this version:**

Youssef Moflih, El Houssine Moustaid. Etude de la contribution de l'entrepreneuriat social à la création de l'emploi : cas du programme 3 de la troisième phase de l'INDH au niveau de la région Casa-Settat Exploring the Role of Social Entrepreneurship in Job Creation: A Case Study of Program 3 in the Third Phase of the National Initiative of Human Development (NIHD) in the Casa-Settat Region. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, A paraître, 10.5281/zenodo.10688095 . hal-04476630

HAL Id: hal-04476630

<https://hal.science/hal-04476630>

Submitted on 25 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Etude de la contribution de l'entrepreneuriat social à la création de l'emploi : cas du programme 3 de la troisième phase de l'INDH au niveau de la région Casa-Settat

Exploring the Role of Social Entrepreneurship in Job Creation: A Case Study of Program 3 in the Third Phase of the National Initiative of Human Development (NIHD) in the Casa-Settat Region

Youssef MOFLIH, (Enseignant-Chercheur)

*Laboratoire de recherche sur La nouvelle Economie et Développement (LARNED)
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ain-Sebaa.
Université Hassan II - Maroc*

El houssine MOUSTAID, (Doctorant)

*Laboratoire de recherche sur La nouvelle Economie et Développement (LARNED)
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ain-Sebaa.
Université Hassan II – Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sbaâ, BP : 2634, Route des Chaux et Ciments Beausite, Casablanca ; Université Hassan II, Maroc Code Postal : 20254 Téléphone : 05.22.34.34.82
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	MOFLIH, Y., & MOUSTAID, E. houssine. (2024). Etude de la contribution de l'entrepreneuriat social à la création de l'emploi : cas du programme 3 de la troisième phase de l'INDH au niveau de la région Casa-Settat. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 5(2), 336-356. https://doi.org/10.5281/zenodo.10688095
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: January 20, 2024

Accepted: February 20, 2024

Etude de la contribution de l'entrepreneuriat social à la création de l'emploi : cas du programme 3 de la troisième phase de l'INDH au niveau de la région Casa-Settat

Résumé :

L'article examine la contribution de l'entrepreneuriat social à la création d'emplois, en se concentrant sur le Programme 3 de la troisième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) dans la région de Casa-Settat au Maroc. L'objectif central est de mettre en lumière l'impact spécifique de ce programme sur la génération d'emplois et d'explorer le rôle crucial de l'entrepreneuriat social dans ce processus.

Le document débute par un contexte socio-économique national, mettant en évidence les défis du chômage. Il se penche ensuite sur une revue de la littérature relative à l'entrepreneuriat social, Une attention particulière est portée à l'INDH, exposant son contexte d'apparition, le bilan des phases précédentes, et se concentrant sur les spécificités du Programme 3 de la troisième phase.

Les résultats obtenus démontrent de manière significative l'impact positif du Programme 3 sur la création d'emplois dans la région de Casa-Settat. Enfin, l'article offre des recommandations pour renforcer davantage ces efforts.

Mots clés : Entrepreneuriat sociale, emploi, INDH.

JEL Classification : J08

Type du papier : Recherche Théorique.

Abstract :

The article examines the contribution of social entrepreneurship to job creation, focusing on Program 3 of the third phase of the National Initiative for Human Development (NIHD) in the Casa-Settat region of Morocco. The primary objective is to highlight the specific impact of this program on job generation and to explore the crucial role of social entrepreneurship in this process.

The paper begins with a national socio-economic context, emphasizing the challenges of unemployment. It then delves into a review of the literature on social entrepreneurship. Special attention is given to the NIHD, elucidating its context of emergence, assessing the outcomes of previous phases, and focusing on the specifics of Program 3 in the third phase.

The obtained results significantly demonstrate the positive impact of Program 3 on job creation in the Casa-Settat region. Finally, the article provides recommendations to further strengthen these efforts.

Keywords : Social entrepreneurship, employment, NIHD.

Classification JEL : J08

Paper type : Theoretical Research

Introduction :

La lutte contre le chômage et la promotion active de la création d'emplois se positionnent au premier plan des préoccupations des politiques publiques à l'échelle mondiale. Des institutions de renom, telles que la Banque Mondiale, se mobilisent vigoureusement dans cette dynamique. Le Maroc, s'inscrivant dans cette vision, met en œuvre des efforts soutenus pour stimuler l'emploi.

Au cours des décennies récentes, le Maroc a renforcé son engagement en faveur du développement social, déployant une diversité de programmes couvrant plusieurs secteurs. L'accent mis sur l'amélioration des opportunités d'emploi s'illustre comme le fer de lance de ces initiatives, appuyé par des investissements publics conséquents en constante augmentation depuis la dernière décennie.

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat social se profile comme une force motrice stratégique pour engendrer un changement significatif dans les sphères économique, sociale et environnementale.

La région de Casablanca-Settat, étendue sur une superficie de 19 448 km², se présente comme un incontestable pôle économique, rassemblant la majeure partie de la population active du pays. Avec une population de 6 862 milliers d'habitants (selon le RGPH1 de 2014), cette région, couvrant 2,7 % du territoire national, joue un rôle stratégique essentiel dans le façonnement du paysage industriel et commercial marocain.

Les statistiques démographiques soulignent la dynamique de cette région, où la part des personnes en âge d'activité (15 à 59 ans) atteint 63,6%, dépassant légèrement la moyenne nationale. En 2016, le taux d'activité régional était estimé à 49%, réparti entre les milieux urbain et rural. Cependant, des défis persistent, tels que le taux d'analphabétisme de 26,2% en 2014, qui bien qu'inférieur à la moyenne nationale, reflète des disparités entre les zones urbaines et rurales.

En tant que premier pôle industriel et économique du Maroc, Casablanca-Settat représente 32% du PIB national et concentre près de 39% des établissements industriels de transformation à l'échelle nationale. Cette concentration économique, bien que bénéfique, soulève des enjeux sociaux nécessitant des interventions ciblées.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre étude, mettant en lumière la nécessité de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) face aux défis socio-économiques de la région.

Au cœur de cette étude, nous entamerons notre exploration par un bilan social et économique national, suivi d'une revue approfondie de la littérature dédiée à l'entrepreneuriat social. Nous approfondirons ensuite notre compréhension en scrutant l'INDH dans son contexte d'apparition, en évaluant le bilan des phases antérieures et en précisant les contours du troisième programme de la troisième phase. Notre analyse se concentrera finalement sur l'impact de ce programme sur la création d'emplois au sein de la région Casa-Settat.

Ainsi, au fil de cette étude, la question centrale qui guidera notre exploration s'énonce comme suit : Comment le troisième programme de la troisième phase de l'INDH influence-t-il la création d'emplois dans la région Casa-Settat ? Cette interrogation constituera le fil conducteur de notre méthodologie et de notre analyse, cherchant à apporter des éclairages significatifs sur les dynamiques complexes liées à l'emploi dans cette région spécifique du Maroc.

En résumé, cette étude vise à fournir des insights significatifs sur l'effet concret des politiques publiques, en particulier à travers l'INDH, sur la création d'emplois dans la région Casa-Settat. Elle s'inscrit dans le cadre global des efforts nationaux pour faire face au chômage et promouvoir le développement social à travers des approches innovantes, en particulier l'entrepreneuriat social.

1. Le Bilan social et économique national :

La compréhension approfondie de la situation socio-économique d'un pays est essentielle pour élaborer des politiques efficaces et orienter le développement. Dans cette analyse, nous débiterons par examiner la dynamique démographique, puis nous explorerons les dimensions cruciales de l'emploi et du chômage. Enfin, nous aborderons les indicateurs sociaux, tels que l'accès aux soins de santé et l'éducation.

❖ Dynamique Démographique

Au 1er juillet 2022, la population du Royaume s'élève à 36,67 millions, avec un taux de féminisation de 50,2%. Plus prononcée avec l'âge, cette féminisation se manifeste davantage en milieu urbain, attribuée à l'exode rural et à la longévité accrue des femmes. Le taux d'urbanisation atteint 64,3%, résultant de l'exode rural et de l'expansion des zones urbaines. En termes de structure démographique, 25,2% de la population sont des enfants, 56,6% sont en âge actif, et 12,2% sont des seniors. La diminution de la part des enfants, consécutive à la baisse de la fécondité, contribue au vieillissement de la population, accentué par l'allongement de l'espérance de vie, particulièrement notable en milieu urbain. L'accroissement global et naturel de la population diminue en raison d'une baisse conjointe de la natalité, de la mortalité, et de la migration nette.

En ce qui concerne la répartition de la population par région, Casa Settat occupe la première position avec 7,6 millions d'habitants, suivi de Rabat Salé Kénitra avec 5 millions, Marrakech Safi avec 4,9 millions, Fès Meknès avec 4,5 millions, et enfin, Eddakhla-Oued Eddahab avec 0,2 million d'habitants. Ces chiffres illustrent la diversité démographique au Maroc, avec des implications importantes pour la planification des politiques publiques, notamment en matière de santé, d'éducation et d'urbanisation.

❖ Situation économique

La croissance économique du Maroc a historiquement été influencée par divers aléas. En 2022, le pays a connu sa période la plus sèche depuis plus de trente ans, entraînant un ralentissement marqué de la croissance, passant de 8% en 2021, après le rebond post-COVID, à seulement 1,3% en 2022. Cependant, au troisième trimestre de 2023, la croissance a augmenté, atteignant 2,8% par rapport à 1,7% à la même période en 2022, principalement en raison de l'augmentation des activités non agricoles de 2,7% (contre 3,3% l'année précédente) et du secteur agricole de 5,7%. (Note d'information Situation économique nationale au troisième trimestre 2023).

Les ménages les plus vulnérables ont été fortement affectés par les pressions inflationnistes, mais celles-ci ont commencé à diminuer. En novembre 2023, l'indice des prix à la consommation a enregistré une baisse de 0,3% par rapport au mois précédent, résultant d'une diminution de 0,7% de l'indice des produits alimentaires et de la stabilité de l'indice des produits non alimentaires. En tenant compte de ces pressions inflationnistes et de la nécessité de ne pas compromettre la reprise économique, la politique monétaire reste accommodante, la Banque centrale (Bank Al Maghrib) maintenant le principal taux directeur à 3% depuis mars 2023.

Au niveau des échanges extérieurs de biens et services en volume, les exportations et les importations ont enregistré des ralentissements de leurs taux d'accroissement au cours du troisième trimestre de l'année 2023. Les importations de biens et services ont ainsi augmenté de 9,3%, comparé à 11,7% à la même période de l'année 2022, entraînant une contribution négative à la croissance de 5,5 points, par opposition à une contribution négative de 5,1 points précédemment. De manière similaire, les exportations ont connu une augmentation de 8,1%, par rapport à 23,7%, générant une contribution à la croissance de 3,9 points, contre 8,2 points au même trimestre de l'année précédente.

Dans ce contexte, les échanges extérieurs de biens et services ont engendré une contribution négative à la croissance au troisième trimestre 2023, s'établissant à (-1,6) point, par opposition à une contribution positive de 3,1 points enregistrée l'année précédente.

❖ Emploi et Chômage

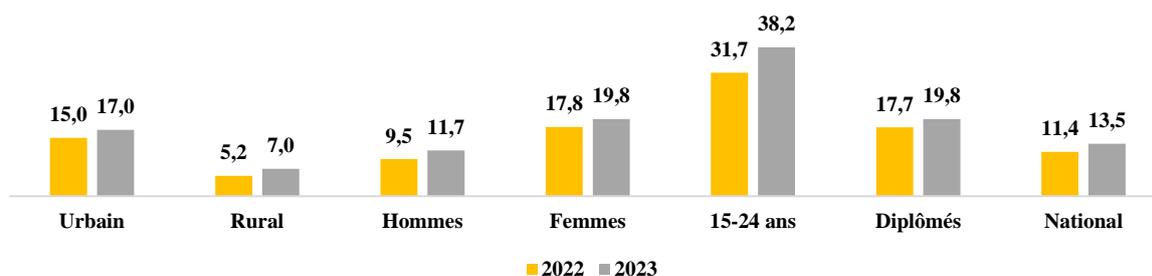
Entre le troisième trimestre de 2022 et celui de 2023, l'économie nationale a enregistré une perte nette de 297 000 emplois, se décomposant en une diminution de 29 000 postes en milieu urbain et de 269 000 en milieu rural.

La décomposition par secteur révèle que le secteur de "l'agriculture, forêt et pêche" a subi la plus grande perte, avec 297 000 emplois perdus, suivi des services avec 15 000 emplois perdus, et des BTP avec 2 000 emplois en moins. En revanche, le secteur de "l'industrie, y compris l'artisanat" a créé 14 000 emplois au cours de la même période.

Quant au chômage, le volume a augmenté de 248 000 personnes, atteignant 1 625 000 personnes au niveau national au troisième trimestre de 2023. Cette augmentation se répartit avec 181 000 nouveaux chômeurs en milieu urbain et 67 000 en milieu rural.

Le taux de chômage a ainsi augmenté de manière significative, passant de 11,4% à 13,5% au niveau national entre le troisième trimestre de 2022 et celui de 2023. Cette augmentation est plus marquée en milieu urbain, passant de 15% à 17%, et en milieu rural, passant de 5,2% à 7%. Les groupes les plus touchés restent les jeunes âgés de 15 à 24 ans, avec un taux de chômage de 38,2%, suivi des femmes avec 19,8%, et des diplômés avec 19,8%.

Figure 1 : Evolution du taux de chômage entre les troisièmes trimestres de 2022 et de 2023 pour certaines catégories de la population (en %)



Source : Haut-commissariat au plan

Parallèlement, le volume de sous-emploi a également augmenté, atteignant 1 005 000 personnes avec une hausse de 94 000 personnes. Le taux de sous-emploi a ainsi augmenté de 8,5% à 9,6% au niveau national, de 7,5% à 8,1% en milieu urbain et de 9,9% à 12% en milieu rural. Ces données reflètent les défis persistants sur le marché du travail au cours de cette période. (*Note d'information du haut-commissariat au plan relative à la situation du marché du travail au troisième trimestre de 2023*)

❖ Education

L'année scolaire 2021/2022 a été marquée par une croissance significative du nombre total de scolarisés au Maroc, atteignant plus de 10,24 millions, comparativement à 9,7 millions l'année précédente.

Le taux de féminisation s'est établi à 48,7%, avec des variations notables par cycle éducatif. Au primaire, il est de 48,0%, augmentant à 51,6% au post-Bac et culminant à 52,7% au cycle supérieur.

La répartition des scolarisés par cycle démontre une prédominance des effectifs au primaire (45,6%) suivi des effectifs du secondaire collégial (19,4%) et les effectifs de la formation professionnelle (3,3%).

Les taux de scolarisation en 2022 montrent des disparités, avec un pic de 107,7% pour la tranche d'âge de 6 à 11 ans, et des opportunités d'amélioration pour d'autres groupes (4-5 ans : 72,2%, 12-14 ans : 99,1%, 15-17 ans : 75,7%).

Malgré des avancées, les évaluations internationales indiquent des défis persistants en matière de qualité d'enseignement, avec des scores des élèves marocains inférieurs à la moyenne internationale selon l'évaluation TIMSS-20191.

En termes d'alphabétisation, 65,8% des adultes et 94,7% des jeunes savent lire et écrire. Cependant, des disparités de genre (hommes : 96,6%, femmes : 92,8%).

❖ Santé

L'espérance de vie à la naissance est estimée à 76,8 ans en 2022, marquant une augmentation significative depuis 2004 où elle était inférieure de 5 ans. Cet accroissement, de 8,6 ans en milieu urbain et de 11,4 ans en milieu rural, découle de la baisse de la mortalité à différents âges et de l'amélioration des conditions de vie et de santé. Notamment, les femmes affichent une espérance de vie supérieure à 78,6 ans, contre 75,2 ans pour les hommes.

Concernant l'offre et l'infrastructure sanitaire, le Maroc compte 2 985 établissements de soins de santé de base (ESSB) en 2021, en hausse par rapport à 2020 (2 947). Le nombre d'établissements hospitaliers augmente également de 162 en 2020 à 165 en 2021. Malgré une amélioration, la densité médicale reste faible, atteignant 7,4 pour 10 mille habitants en 2021, et la densité paramédicale est de 9,8. Ces chiffres demeurent en deçà des normes de l'OMS (2,5 pour 1000 habitants). Une concentration des professionnels de la santé est observée dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra et de Grand Casablanca-Settat.

En ce qui concerne le budget alloué au secteur de la santé, le budget du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale a augmenté de 134%, passant de 13,1 milliards de DH en 2015 à 30,68 milliards de DH en 2024. Cette augmentation substantielle reflète l'engagement continu envers l'amélioration des services de santé au Maroc.

En résumé, l'analyse approfondie de la situation socio-économique au Maroc met en évidence des évolutions majeures telles que le faible taux de croissance, la croissante féminisation de la population, ainsi que des défis structurels tels que l'urbanisation rapide. Parmi les enjeux cruciaux, on observe une augmentation significative du chômage, notamment parmi les jeunes et les diplômés, ainsi que des préoccupations liées à l'emploi. Ces problématiques nécessitent une réflexion approfondie sur de nouvelles approches, et c'est dans ce contexte que l'entrepreneuriat social émerge comme une réponse novatrice.

2. Monographie de la région Casa-Settat

La région de Casablanca-Settat, s'étendant sur une superficie de 19 448 km², abrite une population de 6 862 milliers d'habitants (selon le RGPH1 de 2014). Cela équivaut à une densité de 353 habitants par km², couvrant ainsi 2,7 % du territoire national. Géographiquement, elle est délimitée au Nord-Est par la région de Rabat-Salé-Kénitra, à l'Est par la région de Beni Mellal-Khénifra, au Sud par la région de Marrakech-Safi, et au Nord et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

Cette région se compose de deux préfectures, Casablanca et Mohammedia, ainsi que de sept provinces : Settat, El Jadida, Ben Slimane, Mediouna, Nouaceur, Berrechid, et Sidi Bennour. Le nombre total de communes est de 153, dont 29 sont urbaines et 124 sont rurales, représentant environ 10 % de l'ensemble des communes à l'échelle nationale.

À l'origine, la région résulte de la fusion de la région du Grand Casablanca avec les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour de l'ancienne région de Doukkala-Abda, ainsi que les provinces de Settat, Benslimane, et Berrechid de l'ancienne région de Chaouia-Ouadgha.

La part des personnes en âge d'activité, de 15 à 59 ans, a atteint 63,6% en 2014 dans la région, comparée à une moyenne nationale de 62,4%. Simultanément, on observe un vieillissement

¹ TIMSS (Trends in Mathematics and Science Study) est une étude comparative qui mesure le niveau des connaissances scolaires des élèves de CMI et de 4e en mathématiques et en sciences

relatif de la population, avec une proportion de personnes du 3^e âge (60 ans et plus) de 9,6%, contre 9,4% au niveau national.

En 2014, environ 34,7% des personnes de 15 ans et plus étaient célibataires, tandis que 8,0% se trouvaient en situation de désunion par veuvage ou divorce. Le taux d'activité régional était estimé à 49% en 2016, avec une répartition de 42,7% en milieu urbain et 66,4% en milieu rural. Le taux d'analphabétisme s'élevait à 26,2% en 2014, comparé à 32,2% au niveau national. Notamment, l'analphabétisme touche davantage le milieu rural, où plus de deux personnes sur cinq sont analphabètes, contre moins d'une personne sur cinq en milieu urbain.

En ce qui concerne l'éducation, près de 96,0% des enfants de 7 à 12 ans étaient scolarisés en 2014. L'effectif des élèves primaires pour l'année scolaire 2015-2016 était de 763 174, avec 28,3% dans le secteur privé. Les lauréats de la formation professionnelle ont connu une hausse de 7,7%, atteignant 37 668 diplômés en 2014-2015.

Sur le plan de la santé, la région compte 14 hôpitaux généraux, 4 hôpitaux spécialisés, 294 centres de santé, 54 dispensaires, et 104 cliniques privées en 2015, bénéficiant des services du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd.

En matière d'infrastructure, la région dispose de 27 salles omnisports, 29 centres sociaux sportifs de proximité intégrés, 89 maisons de jeunes, 54 jardins d'enfants, et plusieurs foyers féminins. Selon le RGPH 2014, environ 24,7% des ménages résident dans des logements de 50 ans et plus.

En ce qui concerne l'accès aux services, près de 93,7% des ménages ont accès à l'électricité (95,9% en milieu urbain et 86,0% en milieu rural), et environ 75,4% disposent d'eau courante (91,0% en milieu urbain et 20,5% en milieu rural). Le taux d'occupation des logements dans la région était en moyenne de 1,5 personne par pièce en 2014.

Le secteur de l'artisanat est historiquement développé dans la région, jouant un rôle significatif dans l'emploi, la production, et les exportations. En tant que premier pôle industriel et économique du Maroc, Casablanca-Settat représente 32% du PIB national et concentre 38,9% des établissements industriels de transformation à l'échelle nationale.

3. Entrepreneuriat social : aperçu historique et définition

La compréhension de l'entrepreneuriat social requiert une exploration approfondie des termes qui le composent, à savoir "entrepreneuriat" et "social". Définir l'entrepreneuriat social sans une préalable définition de ces composants serait une approche tronquée. Ainsi, avant de plonger dans les intrications spécifiques de l'entrepreneuriat social, examinons brièvement les fondements de l'entrepreneuriat et du social.

Le concept d'entrepreneuriat transcende la simple création d'entreprises, englobant des caractéristiques telles que l'innovation, la prise de risque et la saisie d'opportunités (Knight, 1921; Schumpeter, 1947; Shane et Venkataraman, 2000). Il est crucial de comprendre l'entrepreneuriat comme un processus dynamique lié à l'identification et à la capture d'opportunités, avec une forte connotation d'innovation et de gestion des risques.

La deuxième facette, la composante sociale, devient l'élément central dans la définition de l'entrepreneuriat social. Cette dimension élargit la mission de l'entrepreneur au-delà du profit financier, mettant l'accent sur la résolution des problèmes sociaux non satisfaits par les institutions existantes (Alvord et al., 2004; Mair et Marti, 2006). L'entrepreneuriat social, par conséquent, se positionne comme un agent de changement dont la mission sociale est aussi importante que la rentabilité économique.

Le concept d'entrepreneuriat social, comme souligné par de nombreux chercheurs (Dees, 1998; Martin & Osberg, 2007; Nicholls, 2006), demeure vaste et multifacette. Les divergences dans sa définition découlent de son application variée, chaque partie adoptant des critères adaptés à ses objectifs et à son domaine de recherche spécifique.

Les caractéristiques fondamentales de l'entrepreneuriat social font toutefois l'objet d'un consensus relativement large. La création de valeur sociale et l'innovation émergent comme des piliers essentiels, indépendamment des nuances définitionnelles. Même si le concept demeure en phase d'émergence, avec peu de gestionnaires et chercheurs s'y intéressant pleinement, il se profile comme une force potentiellement transformative (Mair et Marti, 2006).

Afin de mieux appréhender le concept d'entrepreneuriat social, diverses définitions émanant de sources variées méritent considération. Ces définitions mettent en lumière la nature hybride de l'entrepreneuriat social, fusionnant les principes de l'entrepreneuriat avec une mission sociale explicite.

- La Chaire Entrepreneuriat Social de l'ESSEC (2009) le décrit comme des initiatives privées innovantes au service de l'intérêt général.

- L'OCDE (1999, 2001) le conçoit comme une activité privée d'intérêt général organisée à partir d'une démarche entrepreneuriale, privilégiant la satisfaction d'objectifs économiques et sociaux.

- Mair et Marti (2004) l'envisagent comme l'utilisation innovante de ressources pour catalyser un changement social durable.

- Ashoka (2011) le présente comme l'utilisation des qualités entrepreneuriales pour résoudre des problèmes sociaux à grande échelle.

Ces définitions convergent vers l'idée fondamentale de l'utilisation de comportements entrepreneuriaux pour des fins sociales, réaffirmant l'importance de l'innovation, de la création de valeur sociale et de la résolution de problèmes comme pierres angulaires de l'entrepreneuriat social.

❖ **Emergence de l'entrepreneuriat social :**

L'émergence de l'entrepreneuriat social trouve ses origines dans divers contextes nationaux, marquée par des développements significatifs tant aux États-Unis qu'en Europe. Aux États-Unis, le concept a commencé à prendre forme dans les années 80, impulsé par deux facteurs majeurs. Tout d'abord, la diminution des financements publics a incité les organisations à but non lucratif à diversifier leurs sources de revenus en se tournant vers la philanthropie et en développant des activités commerciales (Eikenberry & Kluver, 2004). En 1993, la Harvard Business School a joué un rôle clé en lançant la « Social Enterprise Initiative », donnant le coup d'envoi à des programmes de formation et de soutien à l'entrepreneuriat social dans de prestigieuses universités telles que Columbia, Berkeley, Duke, Yale, et d'autres, ainsi que des initiatives philanthropiques telles que l'organisation Ashoka, fondée par Bill Drayton en 1981 (Allemand, 2010).

Ces événements ont catalysé la formation de deux écoles de pensée distinctes aux États-Unis : l'École de l'innovation sociale et l'École des ressources marchandes. Dans cette dernière, l'entreprise sociale est définie comme un ensemble d'activités de marché libre entreprises par des institutions privées à but non lucratif dans le but de répondre à des besoins sociaux (Kerlin, 2006). Ces entreprises sont perçues comme des solutions novatrices au problème de financement des organisations à but non lucratif déjà engagées dans une mission sociale, souvent confrontées à des difficultés pour collecter des dons privés ou accéder à des financements publics (Mair & Marti, 2006).

Aux États-Unis, le mouvement de l'entrepreneuriat social a également été renforcé par la création du Center for Social Innovation à l'Université de Stanford en 1999 (Defoumy & Nyssens, 2010).

En Europe, l'élan vers l'entrepreneuriat social a été donné par l'Italie, où le Parlement a adopté en 1991 une loi offrant un statut spécifique de coopérative sociale à des initiatives économiques au service d'objectifs sociaux. Ce modèle a inspiré d'autres pays européens, conduisant à la mise en place de cadres juridiques favorables à l'économie sociale dans plusieurs nations (Roelants, 2009).

L'apparition du terme "entrepreneuriat social" peut être attribuée à cette période de développement tant aux États-Unis qu'en Europe, lorsque des initiatives concrètes et des législations spécifiques ont commencé à formaliser et à reconnaître les entreprises poursuivant des objectifs sociaux. Cependant, il convient de noter que la terminologie liée à l'entrepreneuriat social peut varier, et aux États-Unis, par exemple, elle est parfois utilisée de manière interchangeable avec les termes d'entreprise sociale, d'entrepreneuriat social, et d'entrepreneur social (Dees et Anderson, 2006).

L'entrepreneuriat social partage plusieurs caractéristiques avec son homologue traditionnel, notamment la prise de risques, l'innovation et l'engagement entrepreneurial. Toutefois, les distinctions majeures résident dans la nature des projets et les motivations sous-jacentes.

Tableau 1 : Comparaison entre entrepreneuriat classique et entrepreneuriat social.

Critères	Entrepreneuriat Classique	Entrepreneuriat Social
Mission	Mission secondaire, orientée vers le profit	Mission sociale centrale, raison d'être sociale
Création de Valeur Économique	Centrale, maximisation des profits	Moyen au service de la mission sociale
Agent du Changement	Acteur du développement économique	Acteur du changement social
Identification d'Opportunités	Besoins non satisfaits sur le marché	Réponses à des besoins sociaux non ou mal satisfaits
Profil de l'Entrepreneur	Risques mesurés, recherche de profits	Risques mesurés, recherche d'impact social (Dees, 1998; Austin et al., 2006)

Source : élaboré par l'auteur.

Au Maroc, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), lancée en 2005, se profile comme une manifestation concrète de l'entrepreneuriat social. Cet effort novateur vise à résoudre des problèmes sociaux spécifiques au contexte marocain. Dans cette deuxième partie, nous explorerons en détail l'INDH en tant que forme particulière d'entrepreneuriat social, soulignant ses similitudes frappantes avec les caractéristiques propres à cette approche. L'INDH, en tant qu'acteur majeur, contribue ainsi au façonnement du paysage socio-économique du Maroc, illustrant le potentiel transformateur de l'entrepreneuriat social dans le contexte national.

4. INDH : Une philosophie de valeurs et un modèle de développement intégré

❖ Contexte :

Le Maroc a souscrit à la Déclaration du Millénaire des Nations Unies en 2000, engageant ainsi son adhésion aux objectifs énoncés visant à être atteints d'ici 2015. Ces objectifs, communément appelés les « Objectifs du Millénaire pour le Développement »², comprennent les points suivants :

- La réduction de l'extrême pauvreté et de la faim,
- La garantie de l'éducation primaire pour tous,
- La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes,

² La déclaration du Millénaire adoptée par 145 Chefs d'Etat en septembre 2000, vise la réalisation d'un certain nombre d'objectifs regroupés sous l'appellation « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD). Les OMD en question liés au niveau de développement humain

- La diminution de la mortalité infantile,
- L'amélioration de la santé maternelle,
- La lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies,
- La préservation de l'environnement, et
- L'établissement d'un partenariat mondial pour le développement.

Le 18 mai 2005, Sa Majesté le Roi annonça le lancement d'un programme de lutte contre la pauvreté au Maroc, dénommé « Initiative nationale pour le développement humain » (INDH), avec pour objectif de « consolider les acquis politiques, par la promotion des droits économiques, sociaux et culturels des citoyens, et par la lutte contre les disparités sociales et territoriales »³. Cette démarche volontariste préconisa, pour la première fois dans l'histoire du pays, une politique de planification ascendante, fondée sur des principes de bonne gouvernance, en mettant l'accent sur les populations exclues et défavorisées. Les objectifs à court et moyen terme comprenaient la réduction de la pauvreté, de la vulnérabilité, de la précarité et de l'exclusion sociale, tandis que sur le long terme, l'ambition était d'établir une dynamique durable en faveur du développement humain et du bien-être de la population, ainsi que d'améliorer l'Indice de Développement Humain (IDH).

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) repose sur une philosophie de développement visant à compléter les actions des programmes sectoriels par des initiatives supplémentaires, soigneusement choisies de manière participative par les populations résidant dans les zones les plus défavorisées. Autant que possible, ces actions sont mises en œuvre par les populations elles-mêmes. Les caractéristiques distinctives de l'INDH comprennent cinq valeurs fondamentales : la confiance, la participation, la dignité, la pérennité et la transparence. Elle se fonde également sur cinq principes directeurs : la proximité, la concertation, le partenariat, la contractualisation et la bonne gouvernance. En outre, elle s'intègre dans une vision d'ensemble et une nouvelle conception des politiques sociales locales.

Le Rapport du cinquantenaire, une analyse du développement humain au Maroc depuis 1955, renforce la pertinence de l'approche adoptée par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH). Ce rapport a constaté plusieurs éléments cruciaux :

- Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté est resté constant depuis 1955, atteignant environ 5 millions d'habitants.
- La pauvreté était principalement un phénomène rural.
- La lutte contre la pauvreté en tant que politique spécifique était une préoccupation récente des politiques publiques. Les programmes mis en place au cours de la dernière décennie ne parvenaient pas encore à réduire de manière significative son incidence.
- Les échecs enregistrés par le Maroc étaient liés à cinq "noeuds du futur" : le savoir, l'économie, la gouvernance, la santé et l'inclusion, considérés comme des obstacles transversaux entravant le développement humain.

Le rapport soulignait alors l'importance de prendre en compte certains principes et processus structurants du développement humain tels que la participation, la planification, l'évaluation, la redevabilité sociale et la prise de décision. Il faisait ainsi de la bonne gouvernance l'une des conditions nécessaires pour orienter le Maroc vers un développement humain élevé et durable.

❖ **Opérationnalisation :**

La première phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) s'est déroulée de 2005 à 2010 et s'est articulée autour de quatre programmes ciblant diverses catégories sociales. Ces programmes étaient axés sur la lutte contre la pauvreté en milieu rural, englobant 403 communes rurales dont le taux de pauvreté dépassait 30 %, la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain, avec 264 quartiers ciblés situés dans des villes de plus de

³ Extrait du discours royal prononcé, à l'occasion de l'anniversaire de « la Révolution du roi et du peuple », 2005

100 000 habitants, la précarité, en se concentrant sur 8 catégories spécifiques, et enfin, un programme transversal couvrant les zones non ciblées par les programmes précédemment mentionnés.

Quant à la deuxième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) qui s'est déroulée entre 2011 et 2015, lancée par le Roi du Maroc en 2011 pour redynamiser la première phase, elle se caractérise par une augmentation substantielle du budget, porté désormais à 17 milliards de dirhams. Cette hausse budgétaire a permis d'élargir la portée des actions, couvrant désormais 702 communes rurales dans le cadre du programme rural, et 532 quartiers urbains dans le cadre du programme urbain. De plus, le ciblage a été étendu pour inclure les personnes souffrant d'addictions et les personnes atteintes du VIH dans le cadre du programme de lutte contre la précarité. Une nouveauté notable de cette phase est l'ajout d'un cinquième programme dédié à la mise à niveau territoriale, bénéficiant d'un budget global de cinq milliards de dirhams. Ce dernier programme a directement impacté un million de résidents dans 3 300 douars, relevant de 22 provinces enclavées ou montagneuses.

❖ **Bilan de réalisation de la première et de la deuxième phase :**

L'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a réalisé d'importantes avancées au cours de ses deux phases, notamment dans l'amélioration de l'accès aux équipements de base. Grâce à la construction de 8200 kilomètres de pistes et routes, 230 000 ménages ont bénéficié de l'accès à l'eau potable, et 60 000 foyers ont été raccordés à l'électricité. Parallèlement, des efforts significatifs ont été déployés pour renforcer l'accès aux services de soins de proximité, avec la mise en place de 240 DAR Al Oumouma, 519 centres de santé, 1150 ambulances, ainsi que la tenue de 560 campagnes de santé et de caravanes médicales.

En matière d'appui à la scolarisation, l'INDH a contribué à l'insertion scolaire avec la création de 1400 DAR Talib(a), atteignant un taux de réussite de 80% au baccalauréat, et la mise en place de 1260 bus scolaires pour faciliter la scolarisation des jeunes.

L'INDH a également axé ses actions sur l'insertion sociale des jeunes en mettant en place 2200 espaces sportifs de proximité, 512 maisons de jeunes, ainsi que 350 centres culturels et bibliothèques. Sur le plan de l'inclusion économique, 9400 Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été initiées, dont 64% en milieu rural, et avec une participation notable de 50% de femmes parmi les bénéficiaires.

En ce qui concerne le soutien des personnes en situation précaire, l'INDH a établi 1134 centres dédiés aux femmes en difficulté, 630 centres pour personnes handicapées, et 140 centres spécialement conçus pour les personnes âgées. Ces réalisations témoignent de l'efficacité et de la diversité des interventions de l'INDH, contribuant significativement à l'amélioration des conditions de vie de diverses couches de la population marocaine.

❖ **Axes d'amélioration**

L'analyse exhaustive des inputs internes, couplée à l'examen des inputs externes lors de l'évaluation des phases I et II de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), a joué un rôle crucial dans l'identification des axes d'amélioration qui ont formé le socle conceptuel de la troisième phase. Cette évaluation s'est appuyée sur diverses sources d'information, dont l'analyse des données du système de gestion de la Coordination Nationale de l'INDH, les missions d'évaluation menées par l'INDH et l'Inspection Générale de l'Administration Territoriale, l'analyse des indices de mesure du niveau de développement humain, ainsi que l'étude des bonnes pratiques internationales.

Parallèlement, l'analyse des inputs externes a également été déterminante, basée sur la consultation des rapports émis par les organismes publics tels que l'ONDH et le CESE, des associations partenaires, ainsi que des partenaires de développement. La prise en compte de la Régionalisation avancée et de la déconcentration administrative a ajouté une dimension essentielle à cette analyse externe.

Les résultats issus de cette analyse conjointe ont mis en lumière plusieurs axes d'amélioration.

- Renforcer les actions de l'INDH sur les aspects immatériels du développement humain (« investir dans le soft plutôt que le hard »)
- Fédérer les acteurs de l'écosystème de développement humain (publics, privés et de la société civile), pour assurer la convergence des approches et l'impact des projets
- Mettre en place un cadre de gouvernance clair pour la pérennité des infrastructures et leur maintien en condition
- Favoriser l'innovation et renforcer la viabilité et l'impact des projets générateurs de revenus notamment avec une approche articulée autour des chaînes de valeur
- Professionnaliser le tissu associatif partenaire en s'appuyant sur des partenaires stratégiques
- Prendre en compte l'efficacité opérationnelle et l'impact dans la gestion des programmes

❖ **Troisième Phase de l'INDH :**

La troisième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), initiée sous la présidence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en septembre 2018, est stratégiquement conçue autour de quatre programmes distincts, chacun visant à répondre à des besoins spécifiques de développement social et économique au Maroc.

Le Programme 1, axé sur le rattrapage des déficits en infrastructures et services sociaux de base, cible les douars et quartiers ruraux déficitaires, en particulier ceux présentant des inégalités selon la carte de la pauvreté multidimensionnelle. Ses objectifs s'articulent autour du développement territorial intégré des zones pauvres, soulignant le rôle central de l'INDH en tant que levier pour la convergence des différents programmes nationaux, notamment le Programme de Réduction des Disparités Sociales et Territoriales (PRDST). Les axes prioritaires incluent l'éducation, la santé, l'adduction en eau potable, les routes, les pistes rurales, et les ouvrages d'art, ainsi que l'électrification rurale.

Le Programme 2, dédié à l'accompagnement des personnes en situation de précarité, cible spécifiquement onze catégories prioritaires identifiées. Il vise à offrir une assistance et une prise en charge dans des centres spécialisés tout en mettant en place des démarches d'accompagnement et d'insertion. Les priorités de ce programme incluent l'assistance aux personnes âgées, malades ou à besoins spécifiques, l'appui à la réinsertion socio-économique, et la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Le Programme 3 se concentre sur l'amélioration du revenu et l'inclusion économique des jeunes. Il vise les acteurs économiques locaux, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes et les femmes, ainsi que sur les personnes sans emploi ou en situation de sous-emploi. L'accompagnement des entrepreneurs et des porteurs de projets, le soutien financier à la formation, la promotion de l'approche filière, et le financement des Très Petites Entreprises (TPEs) sont au cœur des priorités de ce programme.

Enfin, le Programme 4, dénommé "Impulsion du Capital Humain des Générations Montantes", est structuré en deux sous-programmes. Le premier se concentre sur le développement de la petite enfance, visant à renforcer la santé maternelle et infantile, améliorer la nutrition des enfants, et favoriser leur développement cognitif et social. Le second sous-programme, axé sur l'accompagnement de l'enfant et de l'adolescent, cible les enfants et les adolescents âgés de 6 à 18 ans via la lutte contre la déperdition scolaire, la promotion de la réussite scolaire, l'adéquation entre les aptitudes des élèves et les parcours éducatifs, ainsi que l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent.

La troisième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) bénéficie d'un budget de 18 milliards de dirhams sur cinq ans. Ce financement est réparti entre le budget général de l'État (60%), les collectivités territoriales (30%), et la coopération internationale

(10%). Cette allocation financière substantielle reflète l'engagement combiné des ressources nationales et internationales pour atteindre les objectifs de développement humain au Maroc.

❖ **Mise au point sur le programme 3 : Amélioration du revenu et inclusion économiques des jeunes**

La mise en œuvre de la troisième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) s'appuie sur quatre programmes distincts. Nous focalisons notre analyse sur le Programme 3, intitulé « Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes ». Ce programme vise à améliorer la situation économique et sociale des populations défavorisées, en particulier des jeunes, en les accompagnant vers l'emploi, l'entrepreneuriat, et en soutenant des projets alignés sur l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le Programme 3 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) trouve sa justification, notamment, dans sa contribution au développement économique local et à la résolution des problématiques liées au chômage et à l'inactivité des jeunes, des défis persistants au Maroc. En effet, le pays compte environ 1.62 million de chômeurs, représentant 13.5% de la population en âge de travailler. Le taux de chômage des jeunes reste particulièrement préoccupant, atteignant 38.2% chez les 15-24 ans et 20.9% dans la tranche d'âge 25-34 ans. D'autre part, le Programme 3 revêt une importance significative dans la budgétisation globale de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) pour la période de 2019 à 2023. Une enveloppe budgétaire substantielle de 4 milliards de dirhams lui est allouée. Ce budget souligne l'engagement concret de l'INDH en faveur de l'inclusion économique des jeunes.

Actuellement, malgré les opportunités existantes au sein des divers organismes et institutions nationaux en matière d'employabilité et d'accès à l'entrepreneuriat, certaines lacunes persistent, restreignant l'accessibilité à ces opportunités. Dans ce contexte, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), à travers son Programme 3, s'efforce de résoudre cette problématique en mettant en place une approche inclusive. Le programme vise à aborder ces défis en écoutant, orientant, et accompagnant les jeunes, tout en rassemblant toutes les parties prenantes concernées selon une démarche fédératrice.

❖ **Consistance du programme :**

Le programme « Amélioration du revenu et inclusion économique des jeunes » se déploie à travers deux missions centrales :

Mission d'écoute et d'orientation : mission cruciale constitue la pierre angulaire de l'approche adoptée pour le Programme 3. Elle est confiée à des professionnels spécialisés dans l'écoute et l'orientation des jeunes, servant de porte d'entrée pour la mise en œuvre des missions détaillées ci-après.

❖ **Mission d'accompagnement :**

- Accompagnement des jeunes pour accéder à un premier emploi en renforçant leurs capacités ;
- Accompagnement des jeunes pour accéder à l'entrepreneuriat ;
- Soutien aux projets générateurs de revenu visant la transition d'une logique de subsistance à une logique de développement économique durable, en faveur des coopératives, des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME), et des jeunes.

Le programme 3 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) met en œuvre une démarche stratégique reposant sur trois piliers essentiels pour assurer l'inclusion économique des jeunes :

Approche partenariale : L'INDH, en collaboration avec diverses parties prenantes, privilégie une approche partenariale en s'appuyant sur le tissu associatif. Ce dernier, reconnu pour son professionnalisme et sa notoriété dans le domaine de l'accompagnement et de l'insertion

professionnelle, sera sollicité en tant que prestataire de services. La sélection des prestataires se fera à travers un appel à manifestation d'intérêt (AMI), basé sur des critères tels que l'expertise, la proximité avec les bénéficiaires, la connaissance du territoire, et l'expérience en accompagnement à l'employabilité et à l'entrepreneuriat.

Approche orientée résultats : Pour garantir la qualité et la durabilité des résultats, le programme adopte la méthode du Financement Basé sur les Résultats (FBR). Le financement des activités est conditionné par l'atteinte des objectifs convenus dans des conventions spécifiques. Cette approche vise à lier les décaissements à des indicateurs de succès, tels que le nombre de bénéficiaires formés en compétences transversales, le taux d'insertion sur le marché de l'emploi, ou le nombre d'entreprises viables créées.

Plateformes des jeunes : Le programme prévoit la création de Plateformes physiques dédiées aux jeunes, appelées « Plateformes des jeunes / Carrefour des jeunes », au niveau des Préfectures et Provinces. Ces carrefours, conçus en dehors des édifices administratifs, serviront de hubs interconnectant les acteurs clés de l'écosystème visant l'intégration des jeunes. Équipés sobrement et adaptés aux besoins des jeunes, ils joueront un rôle central en offrant des espaces de travail partagés, facilitant l'accès à l'information, favorisant le réseautage, et soutenant l'employabilité et l'entrepreneuriat. La gestion de ces plateformes, axée sur l'accueil, l'écoute, et l'orientation, sera confiée à une association répondant à des critères d'expérience et d'expertise, sélectionnée par les Présidents du CRDH/CPDH. En l'absence de cette structure, des personnes ressources, privilégiant une approche de genre, pourraient être désignées.

Le programme 3 de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) opérationnel actuellement vise à favoriser l'inclusion économique des jeunes à travers plusieurs axes stratégiques :

❖ **Aide à l'employabilité des jeunes :**

L'INDH s'engage à relever les défis de l'employabilité des jeunes en développant les soft skills et en facilitant l'insertion professionnelle. Des prestataires associatifs seront sélectionnés régionalement pour mettre en œuvre des actions d'accompagnement. Les missions comprennent une étude du marché de l'emploi local, la sensibilisation et le ciblage des bénéficiaires (18-35 ans, en recherche active d'emploi, résidant dans la Préfecture/Province), le profilage des compétences, et l'élaboration de programmes de formation en soft skills adaptés aux besoins locaux.

Deux parcours sont proposés aux candidats selon leur profil : "Formation-Employabilité" avec des formations en soft skills pour renforcer les compétences de recherche d'emploi, et "Formation-Insertion" intégrant des formations techniques demandées par le marché. Les jeunes suivant ce dernier parcours bénéficient d'une insertion en emploi formel dans un organisme affilié à la CNSS, avec le prestataire assurant le maintien en emploi formel.

Pour pérenniser l'impact, des associations locales seront impliquées dans le déploiement de la méthodologie d'accompagnement. Les critères d'expertise et de qualité de gestion guideront la sélection des associations, dont les représentants seront formés lors de sessions de "Training of Trainers" pour favoriser un ancrage local.

Le financement adopté est basé sur les résultats, liés à des vérifications rigoureuses, incluant le nombre de bénéficiaires formés, insérés en emploi formel, et maintenus en emploi formel. Les modalités de vérification sont détaillées dans le manuel des procédures.

❖ **Appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes :**

L'initiative d'appui à l'entrepreneuriat chez les jeunes s'articule autour d'une approche complète, visant à instiller une mentalité entrepreneuriale et à catalyser des projets novateurs. Le processus débute par la sélection d'un prestataire associatif compétent via un appel à manifestation d'intérêt régional. Ce prestataire, une fois mandaté par la Préfecture/Province,

lance un « Concours d'idées pour les jeunes », une étape cruciale pour identifier des projets prometteurs.

Les idées soumises font l'objet d'une évaluation minutieuse par un comité interne au prestataire, se basant sur des critères de faisabilité et d'innovation. Les meilleures idées sont ensuite soumises à une étape d'accompagnement pré-crédation. Cette phase implique l'organisation de sessions intensives dirigées par des consultants experts en entrepreneuriat, qui offrent un soutien approfondi, de l'orientation à la réalisation d'études de marché, de montage de projet et de faisabilité.

Les projets les plus prometteurs passent à la phase de présélection, où un comité qualifié, comprenant des acteurs publics et privés, évalue leur pertinence et leur possibilité de financement. Ces projets sont ensuite soumis au Comité Provincial du Développement Humain (CPDH)⁴ pour validation et financement. Le financement, basé sur un fonds d'amorçage plafonné à 100 000,00 DH par projet, représente 60% de l'investissement projeté, les 40% restants devant être apportés par le porteur de projet.

Après la création, les bénéficiaires continuent de bénéficier d'un accompagnement post-crédation. Ce parcours de coaching, adapté aux besoins individuels, englobe des formations pratiques, un soutien individuel et en groupe, ainsi que des interventions sur le terrain. Les compétences clés telles que la gestion financière, la gestion de trésorerie, le marketing, la démarche commerciale et les aptitudes comportementales (soft skills) sont priorisées. Le prestataire peut également proposer des modules de networking, favorisant le partage d'expérience entre les entrepreneurs.

❖ **Amélioration de Revenu :**

La mise en œuvre du programme 3 de l'INDH s'articule autour de deux axes stratégiques visant à améliorer les revenus des jeunes.

Le premier axe est dédié au soutien de l'économie sociale et solidaire. Ce volet implique des mesures spécifiques pour accompagner les coopératives, les groupements d'intérêt économique, et les TPME existantes. L'appui technique se manifeste par l'aide à la création des coopératives et des TPME porteuses de projets à fort impact. De plus, un soutien financier est prévu pour stimuler l'exploitation des coopératives et des TPME, encourageant la création d'emplois, en particulier pour les jeunes. Le financement de l'INDH, plafonné à 300 000 DH, représente au maximum 60% du capital investi, avec la condition que les investissements concernent des activités issues des chaînes de valeurs locales.

Le deuxième axe concerne le soutien aux projets générateurs de revenu, mis en œuvre à travers un concours d'idées inspiré des Hackathons. Les participants éligibles comprennent les coopératives, les GIE, les TPMEs, les auto-entrepreneurs, et les jeunes ciblés par l'INDH (âgés de 18 à 35 ans). Ce concours vise à mobiliser les jeunes dans un esprit de compétition pour faire émerger des projets innovants en lien avec les chaînes de valeurs. Après le lancement du concours, la présélection des participants, et les boot camps au niveau Préfectoral/Provincial.

5. Méthodologie :

L'objectif de cet article réside dans l'exploration de la contribution de l'entrepreneuriat social à la création d'emplois, en se concentrant sur le programme 3 de la troisième phase de l'INDH.

⁴ Le CPDH, présidé par le Gouverneur, comprend jusqu'à 30 membres avec une représentation diversifiée, dont 20% de femmes et 15% de jeunes. Il inclut des élus, le Secrétaire général, des directeurs d'organismes déconcentrés, des représentants de la société civile et des personnes ressources cooptées pour assurer une gouvernance inclusive.

Il est important de souligner que cette étude repose sur une approche descriptive, s'appuyant sur des données collectées. L'étude examine les résultats concrets du programme 3 de l'INDH, en mettant en évidence comment l'entrepreneuriat social a influencé le paysage de l'emploi dans cette région spécifique, en mettant en lumière les succès et les impacts tangibles observés au sein de la région Casa-Settat. À travers cette démarche, nous visons à offrir un regard approfondi sur la manière dont l'entrepreneuriat social a façonné le paysage de l'emploi dans le cadre du programme 3 de l'INDH, fournissant ainsi des insights significatifs pour la compréhension des dynamiques socio-économiques et l'efficacité des politiques de développement local.

6. Analyse de l'apport de l'INDH à la création de l'emploi :

Selon les données collectées, Les réalisations des plateformes des jeunes dans la région Casablanca-Settat, couvrant la période de 2019 à 2023, témoignent d'un engagement significatif en faveur de la jeunesse. Au cours de cette période, pas moins de 39 plateformes des jeunes ont été érigées sur le territoire régional, bénéficiant d'un investissement total de 140,41 millions de dirhams. Ce budget englobe la construction, l'aménagement, l'équipement, et le fonctionnement des plateformes. Notamment, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) a contribué de manière substantielle, avec une part atteignant 119,53 millions de dirhams, soit 85% du coût global.

Structurées autour de l'écoute, de l'orientation et de l'accompagnement, ces plateformes offrent des espaces de travail collaboratif (coworking spaces), facilitant l'accès à l'information, le réseautage, ainsi que des opportunités liées à l'employabilité et à l'entrepreneuriat. Les plateformes des jeunes comprennent des espaces dédiés tels qu'un espace d'accueil, un espace d'écoute et d'orientation, et un espace d'accompagnement focalisé sur le soutien à l'employabilité, l'entrepreneuriat, et l'économie sociale et solidaire.

Tableau 2 : Bilan des réalisations des plateformes des jeunes au niveau de la région Casa-Settat

Nbre de plateformes	Nbre de jeunes Accueillis	Montant Global des investissements Et Fonctionnement mdh	Part INDH des investissements Et fonctionnement
39	63833	140 ,41	119,53

Source : CRDH5

Au sein de la région Casablanca-Settat, l'axe visant à soutenir l'employabilité des jeunes a connu des développements significatifs au cours de la période 2019-2023. Le programme a engagé un budget global de 64,55 millions de dirhams, dont une contribution de 45,14 millions de dirhams de l'INDH. Durant cette période, 6 344 jeunes ont bénéficié de formations, parmi lesquels 2 588 ont été insérés dans des entreprises, avec un taux de maintien en emploi de 71%.

Les missions dévolues à ce programme s'inscrivent dans la volonté de relever les défis liés à l'employabilité des jeunes. Les prestataires de services, sélectionnés sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), ont été chargés de mener différentes actions :

- ✓ La sensibilisation et de ciblage des bénéficiaires ont été organisées, avec la mobilisation des jeunes répondant aux critères d'éligibilité.

⁵ Comité régional de développement humain (CRDH), est présidé par le Wali de région, et comprend les Gouverneurs des provinces et préfectures, le président du Conseil régional, les présidents des Conseils provinciaux et préfectoraux, les services déconcentrés de l'État et des établissements publics les plus concernés, les représentants du tissu associatif régional, le secteur du micro-crédit, l'université et le secteur privé.

- ✓ Un profilage et bilan des compétences des jeunes chercheurs d'emploi ont été établis par des professionnels spécialisés, afin de mieux orienter les bénéficiaires vers des opportunités existantes.
- ✓ L'élaboration de programmes de formation en soft-skills adaptés aux profils des candidats. Ces programmes, axés sur les besoins du marché du travail au niveau préfectoral et provincial, ont visé à renforcer les compétences des jeunes, notamment ceux peu qualifiés. Deux parcours distincts ont été proposés aux candidats en fonction de leurs profils : le parcours "Formation-Employabilité" mettait l'accent sur le renforcement des compétences en recherche d'emploi, tandis que le parcours "Formation-Insertion" incluait des formations spécifiques aux métiers en croissance. Les jeunes ayant suivi ce dernier parcours ont bénéficié d'une insertion en emploi formel, avec la responsabilité du prestataire d'assurer leur maintien en emploi. Le financement de cet axe a adopté un modèle basé sur les résultats, avec des paiements liés à la vérification de résultats prédéfinis. Ces résultats comprennent le nombre de bénéficiaires des formations, le nombre de bénéficiaires insérés en emploi formel, et le nombre de bénéficiaires maintenant leur emploi formel. Ces modalités de financement sont rigoureusement détaillées dans le manuel des procédures.

Tableau 3 : Bilan des réalisations de l'axe relatif à l'aide à l'employabilité des jeunes.

Nbre jeunes formés	Nbr de jeunes insérés	Nbr de jeunes maintenus en emploi	Montant Global	Part INDH
6344	2588	71 % 1837	64,55	45,14

Source : CRDH

Le programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes dans la région Casablanca-Settat a connu des avancées au cours de la période de 2019 à 2023. Un total de 2 122 projets a été validés, accompagnant ainsi 7 368 jeunes entrepreneurs dans la concrétisation de leurs idées. La création de 1 357 entreprises a été rendue possible grâce à un investissement global de 326,56 millions de dirhams, dont 254,69 millions provenant de l'INDH, soit environ 78% du coût total.

Les missions assignées à ce programme étaient claires et bien définies. Il visait à promouvoir et développer la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes, en encourageant particulièrement les initiatives novatrices dans des secteurs porteurs. L'appui à la création de nouvelles entreprises, notamment des petites et très petites, était au cœur de ces missions. De plus, le programme a mis en œuvre une offre d'accompagnement couvrant de manière homogène tout le processus d'appui à l'entrepreneuriat, de la pré-crédation à la post-crédation.

Le processus de mise en œuvre de l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes s'est déroulé selon des étapes bien définies. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé au niveau régional pour la sélection d'un prestataire, préférentiellement un acteur associatif, chargé d'accompagner les jeunes entrepreneurs. Ce prestataire a ensuite lancé un concours d'idées pour les jeunes, encourageant ainsi l'émergence d'initiatives entrepreneuriales.

Suite à la présélection des idées de projets, le prestataire a assuré un accompagnement pré-crédation, incluant l'accueil, l'écoute, l'orientation, et la réalisation d'études nécessaires. Les critères d'éligibilité et de sélection des projets ont été rigoureusement définis pour garantir la pertinence et la viabilité des idées retenues. Les projets présélectionnés ont ensuite été soumis au Comité Provincial du Développement Humain (CPDH) pour validation et financement.

Après la phase de création, le programme a assuré un suivi post-crédation, offrant un parcours de coaching adapté aux besoins individuels des bénéficiaires. Ce parcours incluait des formations pratiques, un accompagnement individuel et en groupe, ainsi que des modules pour le partage d'expérience et le networking. L'approche du programme, axée sur le soutien complet des jeunes entrepreneurs, a contribué de manière significative au renforcement du tissu entrepreneurial dans la région.

Tableau 4 : Bilan des réalisations de l'axe relatif à l'aide à l'appui de l'entrepreneuriat chez les jeunes

Nombre des projets validés	Nbre de jeunes accompagnés	Nbre d'entreprises créées	Coût Global des projets subventionnés	Part INDH des projets subventionnés
2122	7368	1357	326,56	254,69

Source : CRDH

Le programme 3 de l'INDH, axé sur l'accompagnement des porteurs de projets, coopératives, et organisations professionnelles, a réalisé des progrès significatifs. Au cours de la période concernée, 557 projets ont été retenus, avec 63 appels à projets lancés, marquant une mobilisation active dans le soutien économique local. L'INDH a accordé un financement global de 120,4 MDH, dont 89,59 MDH provenaient de l'INDH, illustrant un engagement financier substantiel.

Les missions dévolues à ce programme se traduisent par un soutien spécifique à l'économie sociale et solidaire, mettant en œuvre des mesures d'accompagnement détaillées. Cela inclut un appui technique, tel que l'aide à la création de coopératives, et un appui financier, destiné à stimuler l'emploi et l'auto-emploi, en particulier pour les jeunes. L'INDH a établi des critères stricts pour les financements, notamment l'éligibilité des coopératives avec plus de 30% de coopérateurs jeunes et femmes.

La démarche de mise en œuvre se divise en plusieurs étapes clés. Tout d'abord, l'identification et la priorisation des filières à fort potentiel sont réalisées, suivies par une analyse approfondie des chaînes de valeur associées. Le plan d'actions élaboré par le CPDH est axé sur des projets à fort impact, favorisant l'approche genre et l'inclusion économique des jeunes.

Un deuxième axe novateur soutient les projets générateurs de revenus via un concours d'idées inspiré des Hackathon. Cela vise à mobiliser les jeunes pour faire émerger des projets innovants en lien avec les chaînes de valeurs. Le concours s'ouvre aux coopératives, GIE, TPMEs, auto-entrepreneurs, et jeunes ciblés par l'INDH, avec un jury évaluant les projets selon divers critères. Le déroulement du concours suit un processus bien défini, incluant le lancement, la présélection, les boot camps, la compétition, et la sélection des projets, aligné sur l'axe de l'appui à l'entrepreneuriat.

Tableau 5 : Bilan des réalisations de l'axe relatif à l'aide à l'amélioration du revenu et l'économie social et solidaire

Nbr de projets retenus	Nbr d'appels à projets lancés	Nbre de coopératives accompagnées	Coût Global des projets subventionnés	Part INDH des projets subventionnés
557	63	331	120,40	89,59

Source : CRDH

Axe 1 : Plateformes des Jeunes

Les Plateformes des Jeunes, créées dans le cadre du programme INDH, ont connu des réalisations significatives dans la région Casa-Settat. Avec un budget total de 140,41 MDH, ces 39 plateformes ont accueilli 63 833 jeunes. L'INDH a contribué à hauteur de 119,53 MDH, représentant 85% du coût global. Ces plateformes agissent comme des centres d'accueil et d'accompagnement, favorisant l'intégration des jeunes en offrant des services liés à l'employabilité et à l'entrepreneuriat.

Axe 2 : Aide à l'Employabilité des Jeunes

L'axe 2 du programme INDH s'est concentré sur l'aide à l'employabilité des jeunes. Avec un budget global de 64,55 millions de DH, dont 45,14 millions de DH de l'INDH, ce volet a permis la formation de 6 344 jeunes et l'insertion de 2 588 d'entre eux dans des entreprises, avec un

taux de maintien en emploi de 71%. L'approche met l'accent sur le développement des compétences et l'insertion professionnelle formelle, favorisant ainsi une contribution significative à la création d'emplois.

Axe 3: Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes

L'appui à l'entrepreneuriat des jeunes constitue le troisième axe du programme. Les réalisations comprennent la validation de 2 122 projets, l'accompagnement de 7 368 jeunes, et la création de 1 357 entreprises. Avec un coût global des projets subventionnés atteignant 326,56 millions de DH, l'INDH a contribué à hauteur de 254,69 millions de DH. Ce volet vise à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes en soutenant la création de petites entreprises, avec un processus complet de lancement, de sélection, et d'accompagnement pré et post-crédation.

Dans l'ensemble, le programme de l'INDH a joué un rôle majeur dans la création d'emplois pour les jeunes de la région Casa-Settat. Les trois axes, ont contribué de manière significative à l'amélioration de l'employabilité des jeunes. Les résultats témoignent d'une progression notable dans l'intégration professionnelle et la création d'entreprises, démontrant ainsi l'efficacité du programme de l'entrepreneuriat social dans la promotion de l'emploi et du développement économique local.

Le programme 3 de l'amélioration du revenu et inclusion économiques des jeunes de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) au Maroc, bien qu'apportant des avancées significatives, est confronté à plusieurs contraintes qui entravent la pleine réalisation de ses objectifs. Une première contrainte concerne la difficulté pour la plupart des candidats à trouver des locaux adaptés à leurs activités, les coûts locatifs restant prohibitifs. Une proposition d'amélioration serait de mettre en place des pépinières d'entreprise, des incubateurs, et des espaces de « coworking » pour soulager la pression technique et financière.

La deuxième contrainte concerne l'apport personnel, qui malgré la réduction à 10% dans le programme, impacte les porteurs de projet non encore en activité. Une proposition d'amélioration consisterait à impliquer d'autres acteurs financiers ou à proposer des crédits d'honneur pour faciliter la participation de ces entrepreneurs en herbe à leurs projets.

La troisième contrainte réside dans l'accès aux premiers clients, en raison du manque de références pour beaucoup de jeunes entrepreneurs. Pour surmonter cette difficulté, il serait envisageable d'encourager les parties prenantes du programme à favoriser les candidats financés lors de la recherche de prestataires, et d'inciter le secteur privé à établir des partenariats avec des groupements professionnels pour fournir des bons de commandes aux jeunes entrepreneurs. En outre, parmi les propositions d'amélioration supplémentaires, il serait judicieux de mettre l'accent sur les NEETs⁶ et les femmes en milieu rural et/ou en difficulté comme cible prioritaire, de professionnaliser la mission d'écoute et d'orientation en constituant un noyau de conseillers spécialisés, et d'ajouter un nouvel axe relatif à l'inclusion par le sport, la culture et le digital pour élargir les opportunités offertes par le programme 3 de l'INDH.

7. Conclusion

Cette exploration approfondie du troisième programme de la troisième phase de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) dans la région Casa-Settat a dévoilé un paysage complexe où l'entrepreneuriat social, étroitement lié à l'action de l'INDH, se révèle être un moteur essentiel dans la dynamique de réduction du chômage et de création d'emplois.

L'impact substantiel de l'INDH dans ce contexte est manifeste. Les projets insufflés par cette initiative ont démontré de manière tangible leur capacité à engendrer des opportunités d'emploi,

⁶ Not in Education, Employment or Training est une classification sociale d'une certaine catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation.

représentant ainsi une avancée significative dans la lutte contre le chômage au sein de la région. La synergie entre l'INDH et l'entrepreneuriat social a créé une dynamique positive où des entreprises sociales et des initiatives économiques ont éclos, contribuant ainsi activement à la vitalité économique locale.

L'importance de notre étude réside particulièrement dans le timing critique de la transition vers la quatrième phase de l'INDH. En scrutant avec attention les réalisations et les contraintes de la troisième phase, notre analyse se positionne comme un phare éclairant pour orienter la conception de la prochaine étape. Les enseignements tirés des succès et des défis rencontrés jusqu'à présent fournissent une base solide pour la planification stratégique de la quatrième phase, visant à assurer une approche plus affinée et efficace.

Dans cette perspective, notre étude se présente comme une boussole précieuse. Elle offre une guidance éclairée pour les décideurs, suggérant des ajustements nécessaires et des innovations potentielles pour renforcer l'impact positif de l'INDH dans la création d'emplois à Casa-Settat. Les défis identifiés, qu'ils soient d'ordre économique, social, ou liés à la mise en œuvre des programmes, sont autant de repères cruciaux pour affiner les futures initiatives.

Ainsi, notre étude, en plus de confirmer l'impact positif de l'INDH et de l'entrepreneuriat social dans la région, se positionne comme un document stratégique. Elle offre une contribution précieuse pour orienter la conception de la quatrième phase de l'INDH, inscrivant cette initiative dans une trajectoire encore plus fructueuse et adaptée aux enjeux spécifiques de la région Casa-Settat.

Références

- (1). Achemrah, Y. (2021). L'échec des politiques sociales au Maroc.
- (2). Bergh, S. I., & Montanari, B. (2019). Une analyse genrée des activités génératrices de revenus (AGR) dans le cadre du Plan Maroc vert : à qui profite-t-il ? *Maghreb - Machrek*, 242, 49-66.
- (3). Catusse, M., & Vairel, F. (2010). Question sociale et développement : les territoires de l'action publique et de la contestation au Maroc. *Politique africaine*, 120, 5-23.
- (4). Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE). (2013). Initiative Nationale pour le Développement Humain : Analyse et Recommandations.
- (5). Coordination Nationale de l'INDH (CNINDH). (2019). Note de cadrage du Programme 3: « Amélioration du Revenu et Inclusion Économique des Jeunes ».
- (6). Dees, G. (1998). The Meaning of "Social Entrepreneurship", Graduate School of Business, Stanford University.
- (7). El Hidani, A., & Rachidi, L. (2013). Entrepreneuriat social, une clarification du concept.
- (8). Haut-Commissariat au Plan. (2020). Monographie de la région Casa Settat.
- (9). Haut-Commissariat au Plan. (2023a). Le Maroc en chiffres.
- (10). Haut-Commissariat au Plan. (2023b). Les indicateurs sociaux du Maroc.
- (11). Haut-Commissariat au Plan. (2023c). Note d'information relative à la situation du marché du travail au troisième trimestre de 2023.
- (12). Haut-Commissariat au Plan. (2023d). Note d'information sur la situation économique nationale au troisième trimestre de 2023.
- (13). Ibourk, A. (2014). L'entrepreneuriat coopératif, un enjeu pour l'emploi des jeunes diplômés marocains. *Entreprendre & Innover*, 20(1), 107-124.
- (14). INDH - Initiative Nationale pour le Développement Humain (2019). Livret INDH, Présentation de la phase III (2019.2023).
- (15). Jorge, P., Chia, E., Torre, A., Stamm, C., Bustos, B., & Lukas, M. (2020). Justice spatiale et conflits territoriaux dans un contexte néolibéral. Le cas du plan stratégique

- de Til Til dans la région métropolitaine de Santiago du Chili. *Annales de géographie*, 731, 33-61.
- (16). Mgueraman, A. (2023). L'entrepreneuriat social, vers une meilleure compréhension du concept.
 - (17). Mouline, M. T., & Lazrak, A. (2005). Rapport sur les perspectives du Maroc à l'horizon 2025: pour un développement humain élevé.
 - (18). Talbi, M., & Sadiqi, K. (2020). Aperçu général sur le phénomène de l'entrepreneuriat social au Maroc.